

ASSEMBLÉE DU 24 MAI 2017

À 17 : 00 HEURES

- ORDRE DU JOUR -
N/D : 1-5-3/07

1. - **PRÉLIMINAIRES**

1.1 - Ouverture de la séance;

1.2 - Adoption de l'ordre du jour ;

1.3 - Adoption du procès-verbal (26 avril 2017);

2. - **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

2.1 - Avis de conformité :

2.1.1 Règlement d'urbanisme numéro 02-384-17-04 de la Ville de Charlemagne;

2.1.2 Règlements d'urbanisme numéros 156-21-2017, 300-09-2017, 300-10-2017 et 304-02-2017 de la Ville de L'Assomption;

3. - **ADMINISTRATION**

3.1 - Dépôt du rapport d'autorisation de dépenses et de paiement;

3.2 - Dépôt de l'état des résultats en date du 31 mars 2017;

3.3 - Dépôt des états comparatifs des revenus et des dépenses, 1^{er} semestre;

3.4 - Contrat d'entretien préventif des équipements mécaniques / Édifice Lafortune;

3.5 - Délégation à l'assemblée des MRC de la FQM;

3.6 - Adhésion et nomination à la Coopérative d'informatique municipale (CIM);

3.7 - Cours d'eau :

3.7.1 Octroi du contrat pour les travaux au barrage de L'Épiphanie;

3.7.2. Travaux sur le cours d'eau non désigné (Domaine Ouellet);

4. - **AUTRES SUJETS**

4.1 - Transport collectif :

4.1.1 Embauche d'une ressource temporaire;

4.1.2 Achat d'abribus;

4.2 - Stratégie de relance économique :

4.2.1 Entente de gestion MRC et CieNov;

4.2.2 Autorisation d'acquisition d'un bien immobilier par CieNov;

4.2.3 Entente tripartite avec CieNov et la Ville de Repentigny pour le pôle CieTech;

4.3 - Fonds de développement des territoires :

4.3.1 Mandat d'accompagnement des entreprises agricoles (CDBL);

4.4 - Agence régionale de mise en valeur de la forêt privée de Lanaudière, nomination d'un administrateur et de son substitut;

4.5 - Motion à la Ville de L'Assomption pour la reconnaissance de la ceinture fléchée;

4.6 - Varia;

5. - Période de questions;

6. - Levée de l'assemblée.